



Vous aimeriez :

- prendre une part plus active à la société et avoir éventuellement la possibilité d'intégrer le marché du travail;
- suivre une formation professionnelle, collégiale ou universitaire à un rythme adapté à votre situation;
- avoir plus facilement accès aux études.

Préparez-vous à *Réussir*!

Réussir s'adresse aux personnes qui :

- sont reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi;
- ont cumulé une présence à l'aide financière de dernier recours de 12 mois au cours des 24 derniers mois;
- désirent suivre un programme de formation de niveau professionnel ou postsecondaire (le programme et l'établissement d'enseignement doivent être reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

Réussir vous permet :

- de recevoir l'aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- de recevoir une allocation de soutien;
- d'acquérir des compétences en vue d'intégrer le marché du travail;
- d'étudier à votre rythme.

Admissibilité

Il est **important**, pour être admissible à **Réussir**, d'être admis au Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Des questions?

Pour plus de renseignements sur le programme d'aide et d'accompagnement social **Réussir**, vous pouvez communiquer au numéro sans frais **1 877 767-8773**.

Vous pouvez également consulter le site **www.mess.gouv.qc.ca**, où vous trouverez de l'information sur le programme **Réussir**.

MISE EN GARDE

Le présent document d'information générale n'a aucune valeur juridique.



Le Québec mobilisé
contre la pauvreté

Plan d'action gouvernemental
pour la solidarité et l'inclusion sociale